

L'Indépendant, 20/11/23

## **Pyrénées-Orientales : les sirènes d'alerte des barrages des Bouillouses et de Vinça vont retentir ce jeudi 23 novembre**



Un exercice aura lieu sur les barrages de Vinça et des Bouillouses ce jeudi 23 novembre. Independant - Clementz Michel

Un exercice destiné à mettre en œuvre les plans particuliers d'intervention (PPI) des barrages des Bouillouses et de Vinça aura lieu ce jeudi 23 novembre 2023 en 9 heures et 13 heures.

Ce jeudi 23 novembre 2023, dans le cadre d'un exercice, les sirènes des barrages des Bouillouses et de Vinça vont se déclencher trois fois chacune, deux fois en "essai sirène" et une fois en "essai alerte". L'essai sirène qui retentira à 9 h 05 et 9 h 30 pour les Bouillouses et 9 h 30 et 11 h 30 pour Vinça est un signal sonore identique à celui qu'on peut entendre le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. En revanche, l'essai alerte qui retentira à 11 h 30 pour les Bouillouses et 12 h 30 pour Vinça est un signal inhabituel qui consiste en un son discontinu répétitif sur deux minutes, avec des impulsions sonores de deux secondes entrecoupées d'intervalles de trois secondes.

Les communes concernées par ces signaux sonores seront : Les Angles, Rodès, Ille-sur-Têt, Néfiach, Bourg-Madame, Angoustrine, et La Llagonne.

En parallèle des signaux d'alerte, les téléphones, même s'ils sont en silencieux, recevront une alerte sur smartphone et le rappel des réflexes à adopter. Toutes

les communes situées sur tout le linéaire de la Têt, du barrage des Bouillouses jusqu'à la mer, sont concernées par la réception de ce message. Certaines se situant dans le périmètre des deux barrages recevront donc deux messages différents.

## **Que faire ?**

Rien du tout. Il s'agit uniquement d'un exercice visant à vérifier la capacité de mise en œuvre des plans particuliers d'intervention destinés à protéger la population en cas d'accident sur les barrages des Bouillouses et de Vinça. Il est donc demandé aux populations de **ne pas contacter les forces de l'ordre**, les services de secours ni le standard téléphonique de la préfecture et les mairies concernées et de ne pas relayer de fausses rumeurs ou de fausses informations sur les réseaux sociaux.

Un message de début d'exercice et un message de fin d'exercice seront publiés le jeudi 23 novembre sur les réseaux sociaux de la préfecture.